



Mardi 8 mai 2018

9^{ème} MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONALE

Marche de "La Libération"

Parcours 10km, 20km

Avec le concours de la gymnastique volontaire
de Docelles - Cheniménil

OMSEL - DOCELLES VOSGES

Latitude : 48.136572

longitude : 6.638823

Membre de la FFSP n° F1219

Visa FFSP n°2018 - 88-322-15-M

Internet: <http://www.ffsp.fr>

E-Mail: contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

twitter.com/ffsp_officiel

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnu de mission d'utilité publique par
arrêté n° 012156 du 2 août 2001



Partenaires
de la FFSP

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle Multi-activités. 20 rue du Colonel Bertin.
DOCELLES 88460.

Latitude : 48.136572 **Longitude :** 6.638823

Horaires : *Les départs auront lieu entre 7h30 et 14h00.*

(7h30 et 12h pour les 20km).

Arrivée limitée à 17 heures pour tous.

Parcours : Randonnée principalement en forêt avec des
dénivelés de 102m (pour les 20km) et 98m (pour les
10km). Les deux parcours proposés sont sans
difficultés particulières. Ils sont ouverts à tous
publics, cependant les enfants de moins de 10 ans
doivent obligatoirement être accompagnés.

Carte de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au
départ contre une cotisation de participation sans
souvenir de 2 euros. Portant les timbres de contrôle,
elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets
internationaux disponibles au retour.

Renseignements : AUBERT Gabriel, 25 Grand Rue 88460 Charmois dvt
Bruyères. Tél : 03 29 33 11 29.

Récompense : Coupes aux groupes les plus représentés et coupes à la
doyenne et au doyen de la journée.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de
GROUPAMA. L'inscription à la manifestation vaut
déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boisson gratuite et petites collations au premier point de
contrôle. Boissons et ravitaillement léger payants aux
contrôles suivants. Restauration possible à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le
parcours.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
L'accès aux animaux est interdit à l'intérieur de la salle
multi-activités : lieu de restauration.

Ne laissez aucun déchet derrière vous.

Premiers Secours : Assuré par les membres de l'association : une
information précise sera donnée au départ.

Urgences : **112**

***La manifestation se déroulera quelles que soient
les conditions météorologiques sauf en cas
d'arrêté préfectoral ou municipal.***